



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TIM/2008/7/Add.1  
FO: EFC/08/7/Add.1  
22 août 2008



**Organisation pour  
l'alimentation et l'agriculture**

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

COMITÉ DU BOIS  
Soixante-sixième session  
Rome, 21-24 octobre 2008  
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS  
Trente-quatrième session  
Rome, 21-24 octobre 2008

**PLAN STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE TRAVAIL INTÉGRÉ CEE/FAO  
SUR LE BOIS ET LES FORÊTS 2008-2013**

**Additif**

**Travaux futurs concernant les forêts et les changements climatiques**

Note du secrétariat

*Résumé*

Au cours de l'examen stratégique du programme intégré CEE/FAO, les pays ont estimé que les changements climatiques étaient une question prioritaire. Les participants à la session extraordinaire ne sont pas parvenus à se mettre pleinement d'accord sur la façon d'aborder cette question et l'ont renvoyée aux bureaux du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, qui ont recommandé son inclusion dans le programme intégré, sans qu'il soit nécessaire de constituer une nouvelle équipe de spécialistes.

La présente note est distribuée avant la session commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, qui se tiendra le 23 octobre 2008, afin d'indiquer comment il est possible, de l'avis du secrétariat, d'intégrer la question des changements climatiques dans le programme<sup>1</sup>. Les délégations sont invitées à présenter des observations au secrétariat avant la

<sup>1</sup> À sa session extraordinaire d'avril 2008, le Comité du bois a décidé que le plan stratégique devrait être présenté avec tous ses éléments à la session commune du Comité de bois et de la Commission européenne des forêts lors de la Semaine européenne des forêts

réunion et de tenir compte des débats tenus lors de la session plénière sur les forêts et les changements climatiques. **Les participants à la réunion sont invités à décider, sur la base de ces propositions, comment aborder la question des changements climatiques dans le cadre du programme intégré CEE/FAO.**

## I. OBJET

1. La présente note a pour objet d'informer les délégations du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO des débats consacrés aux forêts et aux changements climatiques au cours de la session extraordinaire relative à l'Examen et au Plan stratégiques, qui a eu lieu du 28 au 30 avril 2008, et lors de la réunion des bureaux du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, tenue le 3 juillet 2008.

2. Elle donne un aperçu des propositions d'activités possibles dans le domaine des forêts et des changements climatiques au titre du Programme de travail intégré sur le bois et les forêts du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Les délégations sont invitées à étudier les propositions et à envoyer leurs observations à la CEE/FAO avant la Semaine européenne des forêts afin d'en faciliter l'examen.

## II. CONTEXTE

3. Au cours de l'examen stratégique, deux tiers des pays interrogés ont indiqué que les changements climatiques constituaient un domaine de préoccupation prioritaire; parmi les autres priorités figuraient la bioénergie et la mobilisation des ressources en bois. Trois pays ont suggéré qu'une nouvelle équipe de spécialistes examine certains aspects des changements climatiques, y compris leurs effets négatifs sur les forêts et les marchés du bois; l'adaptation aux changements climatiques, y compris l'élaboration de lignes directrices à l'échelle régionale; la prise en compte des produits du bois récolté dans les forêts; ainsi que les liens avec les mécanismes s'occupant des changements climatiques, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

4. Au cours de la session extraordinaire du Comité du bois sur l'Examen et le Plan stratégiques (28-30 avril 2008), la création de plusieurs nouvelles équipes de spécialistes a été envisagée, mais la constitution d'une équipe sur les changements climatiques n'a fait l'objet d'aucun consensus. Ensuite, les bureaux du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, qui étaient chargés de la supervision des activités prévues au programme et de la prise des décisions entre les sessions, ont décidé à leur réunion, en juillet 2008, de ne pas créer de nouvelle équipe sur les forêts et les changements climatiques. Ils ont avancé plusieurs raisons pratiques, à savoir notamment: i) la difficulté qu'il y avait à constituer une équipe qui puisse effectivement examiner un tel éventail de questions; ii) le fait que la question des changements climatiques était déjà examinée par de nombreuses autres instances; iii) les doutes quant à la capacité de mobiliser des ressources pour appuyer la création d'une nouvelle équipe de spécialistes; et iv) des questions concernant le mandat et l'utilité d'une telle équipe.

---

(ECE/TIM/S/2008/6). Le lien entre forêts et changements climatiques fait partie intégrante du plan stratégique.

### **III. INTÉGRATION DE LA QUESTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

5. Dans le futur programme de travail conjoint du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, les changements climatiques constituent un élément distinct relevant du domaine d'activité 3: *Analyse des questions relatives aux changements climatiques qui intéressent le secteur forestier*. En outre, des activités ayant trait aux changements climatiques sont déjà entreprises au titre des domaines d'activité 1, 2 et 5. Les activités décrites sous chaque domaine d'activité pourraient figurer dans des futurs programmes biennaux en tant que questions subsidiaires, sans qu'il faille modifier les éléments de programme contenus dans le plan stratégique. Ces activités seront réalisées en collaboration étroite avec le Forestier principal (forêts et changements climatiques) et le Groupe de travail interdépartemental sur le changement climatique de la FAO.

#### **A. Domaine d'activité 1: Marchés et statistiques**

##### **Collecte et analyse de données sur les marchés du carbone**

6. Le carbone forestier et le carbone provenant des produits ligneux pourraient être considérés comme un produit forestier «intangible» dont on pourrait suivre et analyser l'évolution du marché dans de futurs numéros de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*, pour autant que les statistiques disponibles soient suffisantes et que les ressources du secrétariat le permettent.

#### **B. Domaine d'activité 2: Évaluation des ressources forestières**

##### **Collecte et analyse de données sur la dynamique du stockage de carbone et analyse de l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes forestiers**

7. Les indicateurs quantitatifs relatifs à la gestion durable des forêts mis au point par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et l'Évaluation mondiale des ressources forestières 2010 contiennent des informations sur la dynamique du stockage de carbone ainsi qu'un vaste éventail de données indirectement liées aux changements climatiques. On pourrait mettre l'accent sur l'élaboration de méthodes d'établissement de rapports concernant le stockage de carbone forestier. L'Équipe de spécialistes de la surveillance de la gestion durable des forêts pourrait examiner les informations recueillies aux fins du débat sur les changements climatiques et se prononcer sur leur fiabilité. Sur la base des informations actuellement disponibles, elle pourrait examiner aussi la possibilité d'évaluer les effets des changements climatiques sur les écosystèmes forestiers.

#### **C. Domaine d'activité 3: Perspectives du secteur forestier**

8. Les futures études sur les perspectives du secteur forestier mettront en évidence des faits nouveaux majeurs relatifs aux forêts et aux changements climatiques, ainsi qu'aux forêts et à l'énergie et feront état de leurs répercussions actuelles et futures. L'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier devrait jouer un rôle clef à cet égard.

### **Collecte et analyse de données sur le stockage du carbone dans les produits du bois récolté**

9. Le secrétariat a déjà entrepris, en collaboration avec le Gouvernement suisse et d'autres partenaires, de collecter et d'analyser des données sur les produits du bois récolté, aux fins de la planification d'un atelier sur les produits du bois récolté qui se tiendra les 9 et 10 septembre 2008 à Genève.

#### **D. Domaine d'activité 5: Questions de politique générale et questions intersectorielles**

10. Tous les éléments relevant de ce domaine d'activité comportent des volets relatifs aux changements climatiques, qui figurent en bonne place dans le dialogue mondial sur les forêts conduit par le Comité des forêts de la FAO et le Forum des Nations Unies sur les forêts. Le secrétariat de la CEE/FAO suit et analyse en continu les faits nouveaux qui revêtent un intérêt au niveau international.

11. Le forum de politique générale CEE/FAO 2007 sur le thème «Perspectives et répercussions des politiques et des objectifs en matière de bioénergie sur le secteur forestier et d'autres secteurs» a été l'occasion de présenter des exposés touchant la question des changements climatiques, notamment de la part du Groupe intergouvernemental de l'évolution du climat (GIEC). Cette question intersectorielle importante justifie le maintien et le développement de l'échange interdisciplinaire avec d'autres divisions de la CEE, telles que le Comité de l'énergie durable, et d'autres organisations partenaires. Les profils de pays sur les forêts et le secteur forestier ont, le cas échéant, également fait état des effets des changements climatiques sur le secteur forestier.

#### **Notes d'orientation sur les forêts et les changements climatiques**

12. Il est proposé de publier des notes d'orientation sur les forêts et les changements climatiques lorsque de nouvelles informations sont disponibles. Une première note d'orientation pourrait être publiée pour la Semaine européenne des forêts.

#### **IV. EXAMEN DE LA QUESTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES**

13. Outre les travaux entrepris par le secrétariat, les équipes de spécialistes concernées pourraient examiner des questions se rapportant aux changements climatiques dans le cadre de leurs activités et coordonner leur action. Il s'agirait des équipes de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers (domaine d'activité 1), de la surveillance de la gestion durable des forêts (domaines d'activité 2 et 5), des perspectives du secteur forestier (domaine d'activité 3), de la politique forestière en Europe orientale et en Asie centrale (domaine d'activité 5) et des incendies de forêt (domaine d'activité 5).

14. Les bureaux du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts ont décidé qu'une réunion de tous les responsables des équipes aurait lieu parallèlement à leur prochaine réunion en avril 2009, afin de renforcer leur coopération. Cette réunion serait l'occasion

d'examiner les mécanismes qui permettraient de coordonner les activités de diverses équipes dans le domaine des changements climatiques.

## **V. LISTE D'EXPERTS DES FORÊTS ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

15. Afin de diffuser efficacement l'information sur les questions relatives aux changements climatiques, il est proposé d'établir des listes d'experts de questions particulières ayant trait aux changements climatiques. C'est pourquoi le secrétariat propose d'adresser par écrit aux pays, outre les noms des personnes nommées membres des équipes de spécialistes pour la période 2008-2013, une demande les invitant à communiquer les coordonnées d'experts dans les domaines suivants:

- a) Politiques concernant les forêts et les changements climatiques;
- b) Produits du bois récolté;
- c) Supervision du stockage du carbone forestier;
- d) Analyse du climat et des forêts du point de vue du secteur forestier.

16. Les listes d'experts seraient gérées dans le cadre de la base des données des points de contact de la Section du bois et utilisées pour diffuser l'information, notamment les notes d'orientation; consulter le calendrier des réunions et séminaires; et débattre de questions spécifiques dans chaque domaine d'expertise.

## **VI. DÉCISION PRISE PAR LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION COMMUNE DU COMITÉ DU BOIS ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS DURANT LA SEMAINE EUROPÉENNE DES FORÊTS**

17. La réunion commune CEE/FAO tenue pendant la Semaine européenne des forêts devra examiner et arrêter les activités à réaliser concernant les forêts et les changements climatiques dans le cadre du programme intégré, ainsi qu'il est décrit brièvement plus haut. Le secrétariat propose le projet de paragraphe ci-après, en vue de son inclusion dans le rapport de la réunion commune:

*«La réunion est convenue que les changements climatiques revêtaient une importance majeure pour le secteur forestier et que le Programme de travail intégré CEE/FAO sur le bois et les forêts pouvait jouer un rôle de catalyseur en examinant les questions qui s'y rapportent au titre notamment des éléments de programme relevant des domaines d'activité 1, 2, 3 et 5, et par l'intermédiaire des équipes de spécialistes, en particulier celles des marchés et de la commercialisation des produits forestiers, de la surveillance de la gestion durable des forêts, des perspectives du secteur forestier et de la politique forestière en Europe orientale. Il a été convenu de ne pas créer d'équipe de spécialistes des forêts et des changements climatiques mais plutôt d'intégrer les questions relatives aux changements climatiques dans les activités existantes.»*

-----